

L'Humanité



rouge

Prolétaires de tous les pays,
nations et peuples opprimés, unissez-vous !

QUOTIDIEN DES COMMUNISTES MARXISTES-LÉNINISTES DE FRANCE

Jeudi
10 février 1977

No 622

1,50 F

B.P. 61
75861 Paris Cedex 18
CCP 30 226 72
La Source

Commission paritaire
No 57952

QUATORZE MILLE LICENCIEMENTS DANS LA SIDERURGIE

14 000 travailleurs seront licenciés d'ici à 1980 dans la sidérurgie lorraine, c'est ce qu'a confirmé de façon officielle le patronat mardi. Afin d'essayer de faire passer en « douceur » ces licenciements massifs, les monopolistes déclarent que les « licenciements seront exceptionnels et n'auront lieu que lorsqu'il ne sera pas possible d'envisager d'autres mesures ». Ils parlent de mise

en pré-retraite notamment. Leur objectif est ainsi de démobiliser les travailleurs en faisant miroiter des retraites. Mais il est clair que les mises en retraite anticipée ne sont que des licenciements camouflés, ne donnant aux travailleurs qui sont concernés que des revenus dérisoires. Par ailleurs il est clair également que de nombreux travailleurs seront purement et simple-

ment licenciés.

Pour éviter une explosion de colère, le patronat veut tout bonnement semer des illusions parmi les travailleurs.

Il est fortement appuyé en cela par les directions syndicales.

Alors que les licenciements commencent à entrer en application, elles se gardent bien de préparer

la moindre riposte de masse, au contraire, elles participent aux tractations avec le patronat pour définir le meilleur moyen de faire passer les licenciements en douceur. Une grande lutte des sidérurgistes contre les licenciements dérangerait en effet les préparatifs électoraux de ces messieurs, tout préoccupés qu'ils sont à vanter leur camelote sur les nationalisations.

La guerre commerciale entre le Japon et l'Europe

Depuis plusieurs mois, la rivalité commerciale entre l'Europe et le Japon a pris une nouvelle ampleur. Au cours des derniers jours, cette question a fait l'objet de plusieurs décisions. C'est ainsi que lundi, la CEE a décidé de taxer les importations de roulements à billes japonais. Leur prix sera majoré de 20 %.

Au cours de ces dernières années, les importations de roulements à billes japonais se sont développées de façon très importante, passant de 5 500 tonnes en 1968 à 19 000 tonnes en 1975. La production de la CEE, quant à elle, a diminué de 10 %. Afin de conquérir les marchés européens, le Japon a eu recours à des ventes à des prix très bas. On peut se demander si à son tour le Japon ne va pas recourir, en représailles, à des taxations sur les importations en provenance d'Europe.

La concurrence est de plus en plus acharnée dans d'autres secteurs également. C'est le cas de la construction navale. Au cours du 3e trimestre de 1976, le Japon a recueilli 93 % des commandes de navires des pays capitalistes occidentaux.

Cette question était à l'ordre du jour du Conseil des ministres de la CEE, réuni mardi à Bruxelles. Le Japon a proposé trois séries de mesures afin de calmer les monopoles ouest-européens. Il propose d'augmenter le prix des bateaux construits dans ses chantiers navals et de réduire ses exportations.

Les ministres de la CEE ont qualifié ces propositions d'« intéressantes », mais il est clair qu'elles ne répondent pas aux demandes européennes. Les capitalistes européens demandent en effet à leurs concurrents japonais de réduire leur production, dans un premier temps, à 50 % de la production mondiale, puis à 40 %.

On imagine mal que les monopoles japonais acceptent une telle diminution de leur production et donc de leurs profits.

D'ailleurs, le représentant de la France devait déclarer : « La pression de la commission de la CEE sur le Japon devra se poursuivre » et il ajoutait que les mesures prévues par le Japon n'étaient pas suffisantes pour réduire la concurrence.

(suite p.3)

70 navires soviétiques refusent de quitter les eaux territoriales britanniques

L'URSS SONDE LA RESISTANCE DES PAYS EUROPEENS

Mardi soir, le ministre des Affaires étrangères britannique a informé les autres ministres de la CEE de la présence illégale de 60 à 70 navires de pêche soviétiques dans les eaux territoriales britanniques, dans la limite des 200 milles marins. Lorsque dernièrement les pays de la CEE ont décidé de porter leurs eaux territoriales à 200 milles marins, la Grande-Bretagne avait donné à l'URSS un délai de 10 jours qui est venu à expiration le 7 février pour obtenir des licences de pêche pour 27 chalutiers maximum. L'URSS n'a pas donné suite à cette demande et maintient un nombre de bateaux très supérieur, comme si de rien n'était.

Il est clair qu'il s'agit là de la part de l'URSS d'une épreuve de force destinée à sonder la résistance des pays européens. Comment réagiront-ils à cette violation des eaux territoriales ? Les sociaux-impérialistes veulent sans aucun doute voir si les pays de la CEE utiliseront tous les moyens à leur disposition pour faire respecter leur souveraineté ou bien s'ils baisseront pavillon. D'ores et déjà on annonce que la Grande-Bretagne accorde un délai supplémentaire pour le retrait des navires soviétiques en surnombre.

(Suite page 2)

Casablanca

L'ATTENTE DU VERDICT

Le jury a commencé ses délibérations mardi au procès des marxistes-léninistes à Casablanca. Des peines de prison très lourdes ont été demandées par le procureur d'Hassan II. La prison à perpétuité a en effet été requise contre 65 des accusés et 30 ans de prison contre 44 autres. La peine la plus faible qui soit requise est de 10 ans de prison.

Après une grève de la faim qu'ils avaient engagée pour protester contre les conditions dans lesquelles se déroulait leur procès les inculpés ont cessé leur mouvement samedi dernier. Jusqu'à la fin le procès se sera déroulé en leur absence.

Au cours de ce procès les révisionnistes marocains ont une fois de plus montré leur visage ignoble d'ennemis du peuple. Leur secrétaire général Ali Yata s'est exclamé : « Nous n'avons rien de commun avec ces groupuscules gauchistes. »

Dans notre prochaine édition

IL Y A 20 ANS, MITTERRAND FAISAIT GUILLOTINER LE MILITANT COMMUNISTE FERNAND YVETON

Grande-Bretagne

UNE NOUVELLE RUSE DE LA BOURGEOISIE

Le rapport Bullock fait l'effet d'une bombe en Grande-Bretagne dans le camp de la bourgeoisie. Les capitalistes britanniques grincent des dents et le projet Bullock ne laisse pas indifférent le patronat français qui suit l'affaire de près. Il semble en fait que la bourgeoisie anglaise se soit inventée une planche de salut provisoire et si les patrons anglais protestent encore actuellement c'est pour adoucir encore plus les mesures qui leur permettront de dresser un intelligent rempart devant la révolution. Mais tous les travailleurs britanniques ne sont pas dupes et ne veulent pas mettre le doigt dans une aventure sociale démocrate d'un nouveau genre.

Le rapport Bullock

Pour l'instant, il ne s'agit que d'un projet définissant ce que pourrait être la participation des travailleurs dans les grandes entreprises britanniques. L'idée n'est pas neuve, on a connu la loi Wallon sous de Gaulle en France ; en Suède, les salariés élisent deux de leurs représentants au Conseil d'administration de leur entreprise ; en Allemagne, des conseils de surveillance paritaires participent à la gestion des entreprises de plus de 2 000 salariés.

Le projet de cogestion à l'anglaise va cependant plus loin. Le rapport Bullock propose en effet une répartition égale des sièges des conseils d'administration des grandes entreprises entre les syndicats et la direction et le partage de toutes les décisions.

Si 20 % des travailleurs se déclarent favorables à ce projet, toute société employant plus de 2 000 personnes devra appliquer la cogestion (738 entreprises britanniques emploient plus de 2 000 salariés, soit 7 millions de salariés en tout).

Les actionnaires et les délégués syndicaux devront être représentés en nombre égal au Conseil d'administration. Un groupe d'administrateurs indépendants, acceptés par les deux parties, pourra être nommé pour arbitrer en cas de litige.

Ne pourront siéger au Conseil d'administration que les travailleurs choisis par la voie syndicale.

Telles sont les grandes lignes du rapport Bullock. On comprend pourquoi la bourgeoisie crie au scandale car le projet entame son pouvoir traditionnel absolu au sein de l'entreprise. D'un autre côté, la bourgeoisie sait bien qu'elle est obligée de faire semblant de lâcher du lest pour endiguer le mécontentement populaire et redresser sa situation assez catastrophique. Elle a donc en réserve un second projet un peu plus doux que le premier et qui se rapprocherait en fait du système allemand.

Un rempart pour la bourgeoisie

Du côté des pontes syndicaux révisionnistes anglais, c'est l'enthousiasme. Jack Jones, secrétaire général du syndicat salarié le plus puissant, appuie à fond le projet. Selon lui, les travailleurs ont obtenu le droit de «participer aux décisions importantes» de leur pays en élisant leurs représentants à leurs par-

lements et il n'est pas normal que ce système s'arrête à la porte des usines.

Jones dévoile ainsi la mascarade du projet Bullock : un trompe l'œil pour les travailleurs comme le sont les parlements bourgeois. Quelles bonnes occasions seront données à Jones et ses compères pour dire aux ouvriers : «Camarades, serrons-nous la ceinture, travaillons, pas de grève... car maintenant nous sommes responsables, nous connaissons les comptes ; ils ne sont pas fameux...». Mais de remise en cause du capitalisme, il n'en est pas question, les capitaux restent dans les mêmes mains, les profits vont toujours aux mêmes.

La bourgeoisie anglaise a su faire l'économie d'une révolution lorsqu'elle a pris le pouvoir aux aristocrates, on peut avoir confiance dans son ingéniosité pour, maintenant, tout mettre en œuvre pour empêcher la classe ouvrière de lui prendre le pouvoir. Elle sait s'allier l'aristocratie ouvrière dont font partie les Jones et autres

pontes syndicaux, elle lui donnera des sièges d'administrateurs et des avantages matériels mais elle conservera les rênes de ses entreprises.

Pendant ce temps, les syndicats auront fait croire à une partie importante des travailleurs qu'ils sont dans le système socialiste !

Les travailleurs ne sont pas dupes

Cependant comme en France où une partie des travailleurs ne marche pas dans le cirque du Programme commun, en Grande-Bretagne, de nombreux travailleurs ne sont pas dupes.

Les travailleurs anglais ont été assez souvent bernés par leurs dirigeants pourris, ils commencent à ne plus leur faire confiance. Mieux encore, le syndicat des mineurs, le plus combatif des syndicats, s'oppose carrément au projet de cogestion.

Correspondant HR Morlaix

70 navires russes refusent de quitter les eaux territoriales britanniques

L'URSS sonde la résistance des pays européens

Suite de la page 1

On ignore quel est à l'heure actuelle le nombre des navires soviétiques présents dans les eaux territoriales des autres pays de la CEE. Mais il est clair que les peuples de ces pays doivent exiger le départ de ces navires et dénoncer la politique d'apaisement pratiquée à l'égard de l'URSS. Si elle devait constater qu'elle peut illégalement maintenir la présence de ces navires dans des eaux territoriales souveraines cela ne pourrait que l'encourager à aller plus loin.

La présence des chalutiers a une double raison : le pillage des fonds marins par l'emploi de super-chalutiers qui nuisent gravement aux petits pêcheurs de la Communauté. Il n'y a qu'à se souvenir des récents événements qui ont opposé les marins-pêcheurs bretons aux chalutiers so-

viétiques et qui avaient abouti notamment à de graves préjudices causés à un bateau breton, le «Petit French». Deuxièmement on sait que les chalutiers soviétiques ne pratiquent pas seulement la pêche. Ils sont équipés pour une bonne part d'un matériel très sophistiqué d'espionnage. Leur mission est de surveiller les déplacements des navires de guerre, les routes maritimes (matières premières), ainsi que d'assurer l'information de l'escadre soviétique. Il suffit de voir les chalutiers soviétiques près de la rade de Brest ou de Cherbourg pour se convaincre qu'ils ne sont pas là pour faire de la pêche. On se souvient d'ailleurs qu'il y a quelques mois le sous-marin atomique français «le Redoutable» avait dû renoncer à une manœuvre en mer près de Brest en raison de la présence trop impor-

tante de chalutiers soviétiques que des sommations n'avaient pas réussi à faire partir.

La présence de cette importante flotte «de pêche» du social-impérialisme fait partie de ses préparatifs de guerre centrés sur l'Europe occidentale. Elle indique clairement par son refus de se retirer des eaux territoriales de pays souverains et indépendants sa volonté hégémonique et sa nature agressive et expansionniste.

Poursuite de l'occupation des universités de Palerme

Les étudiants des 5 universités de Palerme (Sicile) ont décidé mardi la poursuite de l'occupation de leurs locaux commencée voici 15 jours pour protester contre le projet de loi sur la réforme universitaire. Cette occupation a contraint les recteurs des universités d'architecture, pharmacie, lettres, sciences et droit à repousser à une date ultérieure les examens prévus pour le courant du mois de février.

Grève aux Pays-Bas

Des grèves paralysent depuis lundi matin tous les secteurs de l'industrie des Pays-Bas. Des milliers d'ouvriers n'ont pas repris leur travail, en signe «d'avertissement» au patronat. Le refus de celui-ci d'augmenter les salaires en fonction des prix est à l'origine de ces grèves en série.

Les travailleurs réclament une augmentation de 4,5 % destinée à compenser l'augmentation du coût de la vie.

Les grèves en cours concernent environ 30 000 ouvriers de tous les secteurs de l'industrie du pays. Les ports d'Amsterdam et de Rotterdam, notamment, sont partiellement paralysés par la grève des dockers.

Indépendance pour la Polynésie

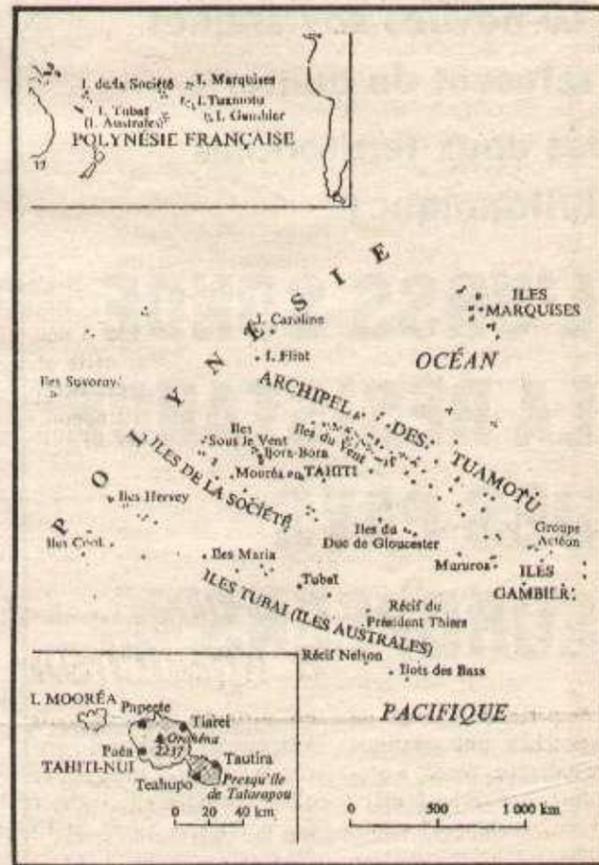
Le gouvernement français vient de soumettre aux «élus» des Territoires d'outre-mer de Polynésie un avant-projet d'un nouveau statut pour ces Territoires.

Ces Territoires, qui sont composés de plusieurs archipels, les îles Marquises, les îles sous le Vent, les îles du Vent sont regroupés autour de l'île la plus importante, Tahiti. La population de ces îles comprend 120 000 personnes et est composée à 78 % d'habitants d'origine polynésienne. Outre un intérêt éco-

nomique non négligeable (tourisme), ces territoires constituent une base militaire avancée stratégique pour l'impérialisme fran-

çais avec les installations militaires et nucléaires de Mururoa. Le nouveau projet de statuts, que la bourgeoisie française présente comme un progrès, constitue en fait un renforcement de la domination coloniale sur ces territoires. Il constitue notamment une nouvelle limitation des pouvoirs territoriaux dans les domaines économiques et maritimes et un accroissement des pouvoirs de l'État français par le biais de l'Administration.

Depuis qu'il a été rendu



nomique non négligeable (tourisme), ces territoires constituent une base militaire avancée stratégique pour l'impérialisme fran-

public, la colère gronde en Polynésie où les voix sont de plus en plus nombreuses à exiger l'indépendance totale de ces territoires.

En voulant renforcer sa domination, l'impérialisme français ne fait, en réalité, que précipiter sa chute.

Le peuple polynésien, comme tous les autres peuples encore colonisés par l'impérialisme français a un droit absolu à son indépendance et tous les anti-impérialistes doivent le soutenir dans sa lutte.

nouvelles intérieures

La face cachée des municipalités PCF

Le 27 janvier dernier, un procès, passé quasiment inaperçu, se déroulait. Et pourtant... Ce jour-là, la cour d'appel de Reims condamnait Robert Deloix et Paul Peronne, pour abus de biens sociaux, escroqueries, faux et usage de faux.

L'un était conseiller technique et l'autre Président de la coopérative des bois de l'Est (CBE). Une entreprise capitaliste pas tout à fait comme les autres puisqu'elle prospérait grâce aux municipalités PCF.

Regardons de plus près. Deloix avait été condamné en 1963 pour escroquerie et avait alors donné la direction de la CBE à Péronne. En 1972, le bilan de l'entreprise est déposé, avec un passif de 16 millions de francs. La banque italo-belge porte plainte. C'est alors que commencent à apparaître au grand jour les activités de la CBE.

Deloix avait trouvé un marché en or avec les municipalités contrôlées par le PCF. Pour cela, il était entré en contact avec la SOCOPAP, société contrôlée par le PCF et qui sert d'intermédiaire entre les entreprises du bâtiment et les municipalités PCF.

Sur chaque marché conclu, la SOCOPAP touche 5 % sur le montant du marché. En échange, la CBE, ainsi que les autres sociétés qui traitent avec la SOCOPAP, était assurée d'un véritable monopole dans les municipalités PCF. Ce qui lui permit de fixer les prix qui lui convenaient.

C'est ainsi que la CBE a obtenu soixante treize marchés dans 43 municipalités. Par ailleurs, la CBE

avait obtenu de la part de maires PCF des attestations pour des travaux non effectués, ce qui lui permit d'obtenir des avances non justifiées de la part des banques. Quand elle ne put les rembourser, elle fut contrainte à la faillite.

Deloix, qui maintenant cherche à se disculper en accusant ses amis d'hier, déclarait à l'«Aurore» : «le parti communiste m'a permis de travailler mais je lui ai bien rendu. En moins de 10 ans d'activité nous lui avons retourné de 600 à 700 millions anciens de commissions. Sans parler d'autres largesses faites à des maires communistes, des fêtes groupant des centaines d'élus et leurs familles, des voyages payés en URSS. Je recevais dans mon château de St-Aventin, près de Troyes, tous les maires clients communistes. Il nous est arrivé d'équiper à nos frais leurs maisons personnelles, de contribuer financièrement à la campagne électorale d'un important dirigeant du parti, de passer dans les journaux municipaux du parti des pavés publicitaires facturés très largement au-dessus de leur prix. Il s'agissait d'extras pour conserver nos marchés».

Comme on peut en juger, le contrôle des municipalités constitue pour les dirigeants du PCF une véritable mine, leur permettant de lier des rapports étroits avec des capitalistes.

En cette période d'élections municipales, cette affaire montre le vrai visage de la «gestion démocratique» des municipalités dont on nous parle tant.

Madrid

SOMMET DE L'EURO-REVISIONNISME

C'est mardi à Madrid que le parti révisionniste espagnol a annoncé la tenue prochaine d'un «sommet» regroupant Carrillo, Berlinguer et Marchais. Cette réunion devrait avoir lieu dans la capitale espagnole. La décision a été annoncée à la suite d'une réunion qui regroupait, à Madrid, des représentants des 3 plus importants partis révisionnistes d'Europe de l'Ouest.

De toute évidence, cette décision est destinée à apporter un appui à la légalisation officielle du PCE et à sa participation aux élections législatives devant avoir lieu au printemps prochain.

Après avoir dernièrement fait la preuve de son appui à Juan Carlos, en cautionnant

la répression contre les anti-fascistes, Carrillo fait maintenant appel à ses amis français et italiens pour qu'ils fassent accélérer les choses.

Tous les partis bourgeois espagnols cherchent actuellement à marquer des points en prévision des prochaines élections, pour cela, ils font appel à leurs relations internationales. C'est ainsi que, dernièrement, des dirigeants de l'Internationale socialiste et de la démocratie chrétienne se sont réunis à Madrid.

La bourgeoisie espagnole est actuellement divisée sur l'attitude à adopter à l'égard du parti révisionniste. Juan Carlos, pour sa part, semble être favorable à sa légalisation.

Carrillo, afin d'obtenir sa participation aux élections, cherche à apparaître comme le garant de la «paix sociale». Mais, malgré cela, au sein de l'armée notamment certains semblent opposés à une telle mesure, en dépit des flatteries dont Carrillo abreuve les forces armées.

Ce «sommet» sera également une nouvelle manifestation de ce qu'il est convenu d'appeler l'euro-révisionnisme. Face aux exigences de Moscou, les 3 partis révisionnistes veulent constituer un regroupement se voulant «indépendant».

C'est ainsi que mardi, le représentant du PCE a laissé entendre qu'à l'occasion de cette réunion, serait adoptée une déclara-

tion critiquant la répression en URSS et en Tchécoslovaquie. Mais on attendra vainement qu'ils adoptent une déclaration dénonçant les préparatifs de guerre de l'URSS.

Tout au contraire, les uns comme les autres, ne cessent de vanter la «politique de paix» de l'URSS. C'est bien pourquoi les dirigeants sociaux-impérialistes voient d'un bon œil tout ce qui peut rapprocher les 3 partis du pouvoir en dépit des divergences qui les séparent par ailleurs.

Cela ne manquerait pas en effet de leur faire marquer un point important dans leur rivalité avec les USA pour la domination de l'Europe.

GISCARD MENACE

De nouvelles manifestations de masse ont accueilli Giscard au cours de son voyage en Bretagne. A Vannes, dont Marcellin, l'ex premier flic de France, est maire, plus d'un millier de personnes s'étaient rassemblées et plus de trois mille à Lorient.

A Ploermel, devant une assistance rassemblée pour la circonstance, Giscard a proféré des menaces à l'égard du mouvement populaire, affirmant : «Je ne permettrai pas que l'agitation compromette le redressement.»

Ce qui en clair signifie qu'il est prêt à recourir à tous les moyens pour imposer le plan Barre.

Puis, à l'égard des autres partis bourgeois, il a réaffirmé sa volonté de rester président en cas de victoire électorale de la «gauche» aux législatives.

Il réaffirme ainsi que c'est lui qui décidera alors de la composition du futur gouvernement. Plus loin, il devait ajouter : «Ni le premier ministre, ni les mem-

bres du gouvernement ne sont désignés par les partis politiques.»

A l'adresse de Chirac il déclarait : «Il faut cesser de contrecarrer l'action du président de la République, tout en se déclarant comme un fidèle soutien des institutions de la Ve République.»

Ce voyage dominé par les tractations en cours entre les différents partis bourgeois l'aura été aussi par les manifestations de travailleurs.

Flamanville (Manche)

Les paysans contre la centrale nucléaire

Plus d'une centaine de paysans se sont rassemblés mardi matin sur le lieu où l'EDF veut imposer la construction d'une centrale nucléaire, près de Flamanville dans la Manche. L'EDF ayant commencé à poser les clôtures pour protéger le chantier, les paysans les ont arrachées.

Les gendarmes en trop petit nombre n'ont pas osé intervenir.

Le projet de centrale à Flamanville, s'il venait à être réalisé, signifierait l'expropriation et l'expulsion de nombreux petits paysans sur les 120 ha qu'elle devrait occuper, sans compter le couloir de 250 m de large avec pylones qui devrait servir à transporter la haute tension en dehors de la région.



Municipales à Paris

Les marchandages continuent à «gauche»

Les partis de l'Union de la «gauche» ont continué leurs entrevues mardi à propos des municipales à Paris. Il ne semble pas que les marchandages auxquels on a assisté encore une fois aient pu aboutir à un accord valable. L'objet de toutes ces tractations est la répartition du nombre de sièges dans chaque arrondissement devant revenir aux représentants de chaque parti. Le faux Parti communiste qui dispose déjà de solides assises dans plusieurs arrondissements ne veut pas les lâcher au profit de Mitterrand qui de son côté prétend que son influence grandissante lui octroie de fait des sièges supplémentaires.

Dans les cinq secteurs de la capitale ou la «gauche»

est sortante le PS s'oppose à ce que les radicaux de gauche aient trois candidats, ce qui ramènerait le nombre des postulants du PS de 13 à 12, étant donné que «socialistes» et radicaux de gauche sont d'accord pour que le PCF ait 21 sièges dans ces 5 secteurs (XIe, XIIIe, XVIIIe, XIXe et XXe).

Le désaccord porte aussi sur la répartition des radicaux de «gauche» dans les secteurs ou la «gauche» peut l'emporter (Ier, IVe, IIe, IIIe, Xe, XIIe, XIVe). Sur l'ensemble de la capitale les propositions du PCF, qui ont reçu l'accord du MRG sont les suivantes :

- 43 candidats du PCF; 38 ou 39 du PS, 16 radicaux de «gauche», 5 du PSU, 4 candidats gaullistes d'oppo-

sition, 2 ou 3 «personnalités».

En revanche, le PS a proposé 45 candidats du PCF, 45 candidats PS, 9 candidats radicaux de «gauche» et 10 candidats PSU ou gaullistes d'opposition ou personnalités.

La réunion de mardi s'est terminée sans qu'aucun accord n'ait pu intervenir. Comme chacun peut le constater il se passe à «gauche» exactement ce qui se passe à droite, à savoir non pas une bataille sur un «programme municipal» mais une querelle de chiffonniers pour se partager le gâteau parisien décidément bien appétissant pour tous ces représentants de la bourgeoisie.

LA GUERRE COMMERCIALE ENTRE LE JAPON ET L'EUROPE

(suite de la page une)

La concurrence est également très vive dans la sidérurgie. A la fin de l'année dernière, un «accord» était intervenu. Les ventes d'acier japonais devaient plafonner à 1,4 millions de tonnes. Mais, par divers moyens, les exportations ont néanmoins augmenté beaucoup plus. C'est ainsi que la Suisse a reçu 450 000 tonnes d'acier dont une bonne part a été réexportée en direction d'autres pays.

Cette rivalité intense est à l'image de la profondeur de la crise générale du capi-

talisme. Les monopoles se livrent une guerre acharnée afin de préserver leurs profits et ont recouru à des mesures protectionnistes qui ne feront qu'aggraver plus encore la crise.

Bien entendu, cette rivalité se mène sur le dos des travailleurs. Ce n'est un hasard si les monopoles de la sidérurgie ont recouru au licenciement de plusieurs milliers de travailleurs et reçoivent dans le même temps des milliards de la part de l'Etat, afin de faire face à une concurrence qui menace leurs profits.



la France des luttes

La formation continue sert principalement la bourgeoisie

L'article publié dans le journal du vendredi 4 février, au sujet de la formation continue, pouvait laisser supposer que nous privilégions la formation continue dispensée par les universités au profit des chambres de commerce ou de métier.

Que représente la formation continue et quels intérêts sert-elle ?

Dans un deuxième article sera abordée plus particulièrement celle dispensée par les universités et l'attitude des révisionnistes par rapport à la formation continue.

Tout d'abord sur la formation continue en général.

Pour déterminer ce que nous pensons de la formation professionnelle continue en régime capitaliste, il faut poser la question : qui sert-elle principalement ? Aux ouvriers ou aux patrons ? A cette question, la réponse doit être très claire, la formation continue, dans un régime bourgeois, sert principalement la bourgeoisie et si, par certains aspects, elle peut parfois avoir des aspects positifs pour les travailleurs, ces aspects sont tout à fait secondaires.

Quels peuvent être les différents rôles de la formation continue dans une entreprise ?

SON ROLE PRINCIPAL

Le premier et le principal rôle est celui de l'adaptation de l'homme au poste de travail. Le développement perpétuel des forces productives impose aux capitalistes la nécessité de renouveler, particulièrement dans certains secteurs, leur matériel et leurs techniques de production afin de rester compétitif vis-à-vis de leurs concurrents. Cette transformation s'effectue dans le sens d'une plus grande technicité d'un certain nombre de postes de travail.

Il est donc nécessaire au patronat d'avoir des ouvriers capables de remplir ces postes. Pour cela, la bourgeoisie s'est donnée deux armes : d'une part les Instituts Universitaires de Technologie (IUT). Il s'agit là de donner à des jeunes une formation technique suffisante pour ce qui est nécessaire à la transformation des moyens de production mais insuffisante pour qu'ils puissent sortir du statut de producteur (plus de 60 % des élèves d'IUT techniques deviennent ouvriers). Cependant, cette filière ne s'est pas avérée totalement satisfaisante pour la bourgeoisie dans la mesure où elle forme des ouvriers « remuants ». C'est pourquoi les IUT sont bradés aujourd'hui.

Reste donc la deuxième solution qui est de donner cette formation à du personnel déjà employé.

Cette formule présente deux avantages immédiats pour le patron :

— Elle s'effectue dans le cadre de l'entreprise, avec un contenu et des méthodes directement liés aux né-

cessités précises de la production et sous le contrôle de la direction.

— C'est le patron qui choisit qui il va envoyer en stage. Cela lui évite ainsi les « mauvaises surprises ».

FORMER DU «PERSONNEL MAISON»

Un autre rôle de la formation continue est de former du « personnel maison ». Ainsi un ouvrier, soit particulièrement compétent, soit particulièrement « dévoué » au patron peut espérer monter jusqu'à un poste de technicien grâce à la formation.

Mais ce statut ne lui sera reconnu que dans cette entreprise précise puisqu'il n'a pas de qualification officielle. Ainsi la formation continue encourage l'individualisme (on bosse pour s'en sortir) et crée une couche

de petits cadres directement liés aux patrons (si je suis viré, je ne retrouverais pas le même boulot).

CONTRE LES LUTTES

Un autre rôle enfin de la formation continue, est directement tourné contre les luttes de la classe ouvrière. Ainsi, avant de licencier on envoie les ouvriers les plus durs en stage de longue durée.

On a même vu l'ANPE offrir un stage d'un an, payé à 110 % de l'ancien salaire, aux dirigeants d'une lutte avec occupation qui durait depuis plus d'un an.

On connaît également le principe des « promotions-répression », chères à la Régie Renault. Pour tenter de couper des masses un ouvrier combatif, on le nomme avec formation, à un poste technique ou d'encadrement

en ne lui demandant pas, bien sûr, son avis.

La bourgeoisie présente souvent la formation continue comme un facteur « d'épanouissement de l'homme ». C'est en fait une justification grossière. La bourgeoisie se moque éperdument de l'« épanouissement » des ouvriers, la seule chose qui l'intéresse, ce sont ses profits.

Est-ce à dire que tout est négatif dans la formation continue ?

Non, il y a des aspects positifs, mais ils sont secondaires et toujours liés aux intérêts du patron. Par exemple : un patron « offre » des connaissances techniques à un ouvrier. C'est avant tout pour son intérêt propre, mais ces connaissances ne sont pas mauvaises en elles-mêmes. Le fait qu'une partie de la classe ouvrière acquiert des connaissances est une bonne chose mais en réalité ces connaissances ne pourront être utiles, c'est-à-dire mises au service du peuple et devenir l'aspect principal de la formation professionnelle qu'en régime socialiste.

Malgré les manigances d'un délégué CGT et de la direction

Victoire des travailleurs de la SNCF pour la sécurité !

Le 13 janvier dernier, l'équipe de voie de Valence a eu un problème d'effectifs pour la pose d'un rail de 25 mètres. Les travailleurs refusèrent d'effectuer le travail commandé par le chef d'équipe, délégué CGT et membre du PCF, qui en parole était solidaire de l'équipe, mais par les actes se révéla un parfait collaborateur avec la direction pour faire effectuer les travaux voulus par les patrons.

Ce délégué est un verveux disent les ouvriers ! par devant il dit blanc et par derrière il dit noir.

Lorsque les ouvriers ont été voir le chef de section pour expliquer leur refus

d'effectuer le travail à 8 au lieu de 15, et d'affirmer que le chef délégué les soutenait, le chef de section leur déclara alors : « Ce n'est pas du tout ce qu'il m'a dit lors de notre conversation téléphonique, le chef et délégué a déclaré que vous refusiez d'effectuer le travail et que la pose du rail de 25 mètres pouvait se faire effectivement à 8 et même à moins. » Belles paroles d'un délégué en effet !

Suite à cet incident, le chef de section remit à chacun de nous une demande d'explication écrite (voir fac similé ci-joint).

Après tout ce remue-ménage, le travail s'effectua le lundi suivant avec le renfort de la brigade de Porte-lès-Valence.

Nous avons donc obtenu raison, puisque le rail fut posé par 15 travailleurs au lieu des 8 proposés par ce délégué « kollabo ».

L'équipe de voie de Valence dit : « Halte aux délégués fantoche ! ».

Nous tenons à affirmer que c'est par notre détermi-

nation et notre unité d'action que nous avons obtenu satisfaction sur ce plan de la sécurité dans le travail.

Un travailleur de la voie SNCF, avec l'accord de ses camarades de travail et le correspondant Humanité rouge de Valence.



DE QUOI A PEUR LE SECRETAIRE GENERAL DE LA FEN ?

Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue mardi, le Secrétaire général de la Fédération de l'Education nationale s'est exclamé : « Jamais on n'a constaté une telle aberration dans le domaine de l'éducation et de l'emploi. On va aboutir à une société d'aigris et d'assistés qui nous prépare à l'avenir des Mai 68 auprès desquels le Mai 68 que nous avons connus ne sera qu'une petite fête de « famille ».

Ces propos montrent à la fois le mépris profond de ce monsieur pour la jeunesse frappée par le chômage et qui aspire de plus en plus à une autre société. Des « aigris » c'est ainsi qu'il baptise les jeunes qui ont assez d'une société qui ne leur réserve que chômage, exploitation et répression.

Mais ces propos montrent également la peur de ces messieurs de « l'Union de la gauche » face à ce qu'il est convenu d'appeler un « nouveau Mai 68 », c'est à dire un mouvement révolutionnaire de masse.

A ce sujet, il devait ajouter qu'il craignait qu'il y ait au printemps des luttes dans les universités qui pourraient être « exploitées et récupérées par le gouvernement comme ce fut le cas en Mai 68 ». La crainte de ces gens-là est que des luttes populaires se développent, risquant de leur faire perdre une partie de l'électorat grâce auquel ils espèrent accéder au gouvernement. M. Henry a peur pour son futur fauteuil de ministre de l'Education nationale.

L'explosion à Naphta-Chimie (Marseille)

« L'origine est dans la rentabilité maximum » déclare la section CFDT

« On a frôlé une catastrophe du type de celle de l'usine anglaise de Flixborough » ont déclaré mardi soir les responsables CFDT de l'usine « Naphta-chimie » de Martigues (Bouches-du-Rhône) où une explosion suivie d'incendie s'est produite mardi matin, blessant 11 travailleurs, dont 2 grièvement.

Pour les ouvriers CFDT de l'usine, qui ont tenu mardi après-midi une conférence de presse au siège de l'UD-CFDT des Bouches-du-Rhône, « il y a eu deux blessés graves et 9 blessés légers, mais il aurait pu y avoir bien plus de victimes ». Les responsables syndicaux ont expliqué que les flammes de l'incendie qui a suivi l'explosion dans l'atelier de poly-propylène-glycol avaient léché une tour d'un atelier d'oxyde de propylène tout proche. « Si le feu n'avait pas été rapidement maîtrisé, il aurait pu provoquer un « flash » du type de celui qui s'était produit dans l'usine anglaise de Flixborough et atteindre une canalisation de chlore de 8 pouces qui alimente l'unité de production d'oxyde de propylène, ce qui aurait engendré un incendie très grave ».

Pour les responsables CFDT, ce risque d'embranchement et d'explosions en cascade est dû à la trop grande concentration sur une trop faible surface, de terrains d'ateliers et de canalisations. Cette concentration qui aboutit à faire des usines chimiques « de véritables pièges à rats », est due à des raisons de « rentabilité maximum » ont-ils conclu.

Handwritten text from a document, likely a letter or report, mentioning the SNCF and the safety incident. It includes a signature and a date.

Le 13 janvier 1977, alors que vous faisiez partie d'une équipe de 3 agents pour la pose d'un rail de 25 mètres, le chef délégué CGT et membre du PCF, qui en parole était solidaire de l'équipe, mais par les actes se révéla un parfait collaborateur avec la direction pour faire effectuer les travaux voulus par les patrons.

Ce délégué est un verveux disent les ouvriers ! par devant il dit blanc et par derrière il dit noir.

Lorsque les ouvriers ont été voir le chef de section pour expliquer leur refus d'effectuer le travail à 8 au lieu de 15, et d'affirmer que le chef délégué les soutenait, le chef de section leur déclara alors : « Ce n'est pas du tout ce qu'il m'a dit lors de notre conversation téléphonique, le chef et délégué a déclaré que vous refusiez d'effectuer le travail et que la pose du rail de 25 mètres pouvait se faire effectivement à 8 et même à moins. » Belles paroles d'un délégué en effet !

Suite à cet incident, le chef de section remit à chacun de nous une demande d'explication écrite (voir fac similé ci-joint).

Après tout ce remue-ménage, le travail s'effectua le lundi suivant avec le renfort de la brigade de Porte-lès-Valence.

Nous avons donc obtenu raison, puisque le rail fut posé par 15 travailleurs au lieu des 8 proposés par ce délégué « kollabo ».

L'équipe de voie de Valence dit : « Halte aux délégués fantoche ! ».

Nous tenons à affirmer que c'est par notre détermination et notre unité d'action que nous avons obtenu satisfaction sur ce plan de la sécurité dans le travail.

Un travailleur de la voie SNCF, avec l'accord de ses camarades de travail et le correspondant Humanité rouge de Valence.

Le Chef de Section
10/1/77

Monsieur le Chef de District

Mes camarades et moi avons été d'accord pour ne pas effectuer ce travail, (8 agents pour un rail de 25 mètres : dans son tunnel avec un éclairage insuffisant et déficient) nous avons pensé que le fait de laisser passer un tel état de choses n'était pas acceptable.

Je vous remercie sincèrement de l'attention que vous portez à notre dossier.



Exploitation et rentabilisation

Les auxiliaires de bureau de l'Éducation nationale

Quand on parle d'auxiliariat dans l'Éducation nationale, on sous-entend maîtres-auxiliaires (qu'ils soient enseignants ou faisant fonction de conseillers d'éducation). On sait que c'est une main d'œuvre à bon marché, exploitable et révocable selon les arrêtés du Ministère, les hasards... et les pistons.

Mais il est une catégorie d'auxiliaires dont on ne parle pas : ceux qui travaillent au secrétariat ou à l'intendance des établissements scolaires, dans les CROUS, aux Inspections ou au Rectorat d'une académie.

Ce personnel de bureau est embauché sans exigence de diplôme sur poste considéré comme «vacant». Vacant soit parce que le titulaire du poste est en congé-maladie longue durée, soit parce qu'il a donné sa démission ou demandé sa mise en disponibilité (1). Ce sont des postes de sténodactylos, d'agents de bureau, de commis, de secrétaires ou d'attachés d'intendance ou d'administration universitaire.

CONDITIONS D'EMBAUCHE ET DE TRAVAIL

Ces auxiliaires font le travail de la personne qu'ils remplacent sans aucune formation préalable et doivent du jour au lendemain avoir toutes les connaissances nécessaires à un rendement satisfaisant. Il ne faut pas noircir le tableau, car les «textes» ont tout prévu : les auxiliaires n'ont pas de responsabilités ; toutes les gaffes qu'ils peuvent faire dans leur boulot ne leur incombent pas. C'est le chef de service qui se fera taper sur les doigts.

Mais gare au rapport établi en fin d'année sco-

laire ! Si les appréciations sont bonnes, le dossier sera mis sur le dessus du panier et selon l'ordre établi, l'auxiliaire saura, la veille de la rentrée scolaire - parfois après - s'il est embauché ou pas, à condition de remplir les conditions physiques nécessaires (2) (sic).

Pour les plus «mauvais» (ceux qui se permettent d'être malades longtemps, ceux qui appartiennent à un syndicat et qui y militent, ceux qui ont des «idées» politiques, les femmes qui s'absentent pour garder les gosses malades) c'est la porte, sans rémission. Les chefs obtiennent ainsi une main d'œuvre docile, corvéable et exploitable à merci.

Restent ceux qui sont ni bons à tout, mais ni bons à rien, qui serviront éventuellement de bouche-trous de dernière urgence, les «suppléants».

Quelle différence y-a-t-il entre un auxiliaire et un suppléant ?

- L'auxiliaire est nommé généralement au début de l'année scolaire et au plus tard jusqu'à la fin (il est exceptionnel qu'on lui demande de partir en cours d'année).

- Le suppléant est nommé sur un congé (maladie ou maternité le plus souvent). Dans les grandes villes ou dans les grandes boîtes, on arrive à trouver des suppléants à suivre. Autrement, le suppléant passe 98 jours (durée d'un congé-maternité) à Douarnenez (Finistère-Sud), 98 jours à Gourin et le reste de l'année scolaire à Sarzeau (Morbihan) alors qu'il est domicilié à Rennes !

L'EXPLOITATION DE LA SOCIÉTÉ CAPITALISTE

L'exploitation ne s'arrête pas à l'insécurité de l'emploi et aux conditions de travail déplorables ; la notion de profit est bien sûr inhérente.

Un auxiliaire (comme un suppléant) gagne environ 1 850 F par mois, compte tenu de tous les «avantages» de la Fonction publique (indemnité de résidence, prime mensuelle spéciale aux petits salaires - 50 ou 20 F !), sur un poste de titulaire qui est payé 2 600 F par mois en moyenne. Notons qu'en général les chefs de service recon-

naissent que les différences de salaires sont très importantes... et jugent que chacun est payé selon sa qualification (auxiliaire ou titulaire), selon son grade (auxiliaire ou secrétaire d'administration par exemple) et la qualité du travail fait.

Faut-il conclure que les auxiliaires fournissent un boulot ni fait ni à refaire, qui vaut seulement 1 850 F alors qu'un attaché d'intendance au dernier échelon peut dépasser les 6 000 F ?

Quel prix ont les «responsabilités» ! Quand on sait - répétons-le - que le travail fourni est le même, en quantité et en qualité.

Comment et quand sont payés les auxiliaires et les suppléants ?

Les auxiliaires

Comme tous les fonctionnaires, entre le 21 et le 25 de chaque mois. C'est régulier... Quand le dossier est complet. C'est-à-dire qu'en commençant à travailler le 14 septembre, l'auxiliaire aura une «avance» de 90 % sur ses traitements de septembre, octobre au début décembre. C'est le pire des cas. Mis il est «normal» de rester sans salaire pendant plus d'un mois et demi au début de l'année scolaire.

Pourquoi ces retards ? La lourdeur du système administratif et la hiérarchisation des fonctionnaires fournissent une explication.

Chaque auxiliaire est nommé par un arrêté du Rectorat d'Académie, sur proposition d'un responsable de service. Visé par le secrétaire général, l'arrêté ira au service du personnel de l'Inspection Académique, qui prend note, avant d'aller au chef d'établissement ou de service qui emploie l'auxiliaire.

Le patron doit alors assurer que l'auxiliaire a bien pris ses fonctions à telle date, lui faire signer ce qu'on appelle un «procès-

verbal d'installation» et transmettre ces documents au service qui gère les traitements. Lequel service doit demander à l'auxiliaire une fiche d'état-civil, un relevé d'identité bancaire, une notice de renseignements.

Avec beaucoup de bonne volonté, tout peut être réglé en un mois et demi... C'est grave !

Les suppléants

Ils sont payés tous les 20 de chaque mois... quand leur situation est régularisée. Les formalités administratives sont les mêmes que pour les auxiliaires, compliquées du fait qu'il faut un arrêté de nomination pour chaque suppléance.

Citons un exemple concret. Ayant travaillé du 14 au 30 septembre, un suppléant peut obtenir une «avance» (200 F) au début octobre. S'il a une suppléance de congé maternité du 1^{er} octobre au 6 janvier, le temps d'avoir les papiers nécessaires, une autre avance pourra être demandée en novembre (1 700 F). La situation sera réglée fin décembre, où les reliquats des salaires de septembre, octobre et novembre seront payés avec la paye de décembre.

Quel joli cadeau de Noël ! Et en janvier tout recommence... On voit comment peuvent être payés les suppléants qui travaillent sur des congés-maladie de trois semaines ou d'un mois !

Craignant la popularisation des luttes menées ici ou là par les auxiliaires, le soutien apporté par certaines sections du SCEN-CFDT (résorption de l'auxiliariat) et autres, Haby et sa clique réactionnaire ont pris comme engagement de titulariser tous les auxiliaires de bureau qui avaient 4 ans d'ancienneté à la rentrée scolaire 1976, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1976.

Plus d'auxiliaires, alors ? Il y en aura toujours, pour remplacer les titulaires absents pour une raison ou une autre. On titularisera au fur et à mesure ceux qui auront réussi à dépasser le cap difficile de l'ébauche annuelle pendant suffisamment de temps.

La classe bourgeoise continuera à exploiter les travailleurs auxiliaires de l'Éducation d'autant plus facilement qu'un auxiliaire ne peut plus être employé sur deux «mi-temps» (3). Comme deux mi-temps égaient un temps plein, ça appelle une titularisation. Les auxiliaires travailleront donc à mi-temps. Une façon particulièrement crapuleuse de résorber le chômage, d'exploiter toujours plus les travailleurs.

Ne nous laissons pas prendre aux réformes de la société capitaliste et refusons le réformisme des réactionnaires. Dénouons le révisionnisme des faux communistes qui, ménageant la chèvre et le chou, voient un «acquis» dans la dernière mesure gouvernementale pour la titularisation des auxiliaires.

Continuons, classe contre classe, à mener la lutte révolutionnaire pour la dictature du prolétariat et la suppression des exploitateurs.

(1) Mise en disponibilité : un fonctionnaire titulaire peut demander à ne plus exercer ses fonctions pendant un an ou plus, pour élever un enfant par exemple; il est certain d'être réembauché lorsqu'il le demandera.

(2) Tous les auxiliaires sont tenus de subir chaque année, une visite médicale de contrôle. Les titulaires, sauf cas médical spécifique, n'y sont pas obligés.

(3) Certains personnels titulaires demandent une disponibilité en mi-temps (même raison qu'au (1)).

Les auxiliaires étaient jusqu'alors employés à mi-temps dans un lieu de travail et à mi-temps dans un autre.

Paris

Journée de grève à la RATP

Le 9 février, à Paris, les travailleurs de la RATP se sont mis en grève pour 24 h, à l'appel de la CGT, de la CFDT et de FO. Les principales revendications sont, selon la CFDT :

- Maintien du pouvoir d'achat, notamment par une augmentation uniforme des salaires de 300 F.

- Salaire minimum de 2 500 F. La direction de la RATP, quant à elle, refuse toute augmentation des salaires, appliquant en ce sens, le plan Barre.

Cette grève entre de fait dans le cadre de la série de journées d'ac-

tion organisées par les directions syndicales. Face à la volonté de lutte des travailleurs, les directions syndicales ne proposent que des journées d'action sans lendemain et courent après les négociations autour du tapis vert. Il devient de plus en plus évident, à la RATP comme ailleurs, que ce type de «lutte» ne résoud rien. Le seul but de ces journées d'action est de détourner, au profit des objectifs électoralistes du Programme commun, la combativité des travailleurs.

QUAND VOUS AVEZ LU LE QUOTIDIEN FAITES-LE LIRE AUTOUR DE VOUS

ECOUTEZ LES RADIOS RÉVOLUTIONNAIRES

| | heures de Paris | longueur d'ondes | fréquences |
|--------|-----------------|----------------------|-------------------------|
| TIRANA | 16h00-16h30 | 31 m 42 m | 9677 kc 7143 kc |
| | 17h00-17h30 | 31 m 42 m | 9677 kc 7143 kc |
| | 19h00-19h30 | 31 m 42 m | 9677 kc 7143 kc |
| | 21h00-21h30 | 31 m 42 m | 9677 kc 7143 kc |
| | 22h00-22h30 | 31 m 42 m 215 m | 9677 kc 7143 kc 1395 kc |
| | 23h30-24h00 | 31 m 42 m 206 m | 9677 kc 7143 kc 1456 kc |
| | 6h00-6h30 | 31 m 42 m | 9677 kc 7143 kc |
| PÉKIN | 19h30-20h30 | 45,7 m 42,5 m | 6565 kc 7059 kc |
| | 20h30-21h30 | 45,7 m 42,5 m | 6565 kc 7059 kc |
| | 21h30-22h30 | 45,7 m 42,5 m | 6565 kc 7059 kc |
| | 22h30-23h30 | 42,7 m 42,4 m 45,9 m | 7026 kc 7075 kc 6536 kc |



Créteil

Henry Mondor, hôpital ultra-moderne de l'Assistance publique

La vitrine est trompeuse

Construit en 1969 par l'Assistance publique, Henri Mondor est un hôpital tout-à-fait moderne. On a l'impression d'entrer dans un centre commercial : un grand hall avec marchands de journaux, fleuriste, cafétéria, banques, etc. Les malades suffisamment valides pour pouvoir se déplacer apprécient d'ailleurs les possibilités de distraction que cela leur donne.

Mais pour le reste...les conditions dans lesquelles les soins peuvent être donnés, la nourriture, l'hygiène et l'entretien des locaux, etc., il y a tromperie sur la marchandise.

Comme nous l'explique une infirmière que nous avons interviewée la vitrine ne fait que masquer une pénurie réelle dans tous les domaines.

Tu as entendu parler, notamment dans notre journal, des conditions d'hygiène défectueuses à la Pitié-Salpêtrière. Est-ce pareil à Henri Mondor ?

Je pense que oui pour l'essentiel. J'ai travaillé dans un certain nombre d'établissements privés et je n'ai jamais vu d'hôpital aussi sale qu'ici. Dans les sous-sols qu'empruntent les infirmiers trainent des épilateurs, des fourchettes, etc. Les ascenseurs également sont sales. Dans les services, lorsqu'un malade quitte sa chambre, un autre attend dans le couloir. On est obligé de le mettre dans le même lit sans avoir même fait de désinfection comme cela devrait être la règle. Étant donné que c'est une entreprise extérieure qui vient faire le nettoyage le matin (le couloir, les chambres, les salles de bain, etc.), nous n'avons aucun matériel de nettoyage. Si un malade renverse le bassin, on n'a même pas une serpillière et il faut nettoyer avec une alèze (un drap de lit !).

A quoi correspond à ton avis cette politique de l'Assistance publique consistant à faire faire un certain nombre de tâches par des entreprises extérieures ?

C'est une pratique qui s'observe partout en ce qui concerne les ambulances. Mais dans certains hôpitaux, elle est plus développée. Ainsi à Henri Mondor, l'entreprise de nettoyage est extérieure, les repas sont préparés par régithermie, la banque du sang a été remplacée il y a deux ans par le CDTS (Centre de transfusion sanguine) privé. Les entreprises auxquelles l'Assistance publique soustraite ainsi certains travaux font

de beaux profits. Ainsi les travailleurs de l'entreprise de nettoyage sont bien plus exploités qu'ils ne le seraient à l'AP. Ils se sont d'ailleurs battus récemment pour une augmentation de salaire, le droit aux vaccinations, aux visites médicales, la fourniture de blouses. Ils ont obtenu une augmentation de salaire mais pas d'être mensualisés. Devant les problèmes que cette lutte posait, l'AP a rompu son contrat avec l'entreprise «Clarté» et les a fait réembaucher par un autre patron.

Quant au CDTS, tout malade qui doit être transfusé, même s'il a déjà une carte de groupe, doit obliga-

que ne doit pas y perdre sur le plan financier. Cela lui permet de diminuer nettement les effectifs de travailleurs qu'elle emploie et de faire faire le travail par d'autres qui n'ont pas les mêmes avantages du statut «fonction publique». C'est un moyen aussi de s'attaquer à ces avantages puisque de plus en plus de travailleurs accomplissent des tâches à l'hôpital sans les avoir. En plus, ce démentèlement favorise les manœuvres de division de la direction.

Je crois que nos lecteurs ont maintenant un certain nombre d'éléments de réflexion



Dans cet hôpital ultra-moderne, les travailleurs sont autant exploités qu'ailleurs : ici une photo du «caveau».

toirement avoir son groupe refait par le CDTS (coût : 100 F). Cet établissement privé «à but non lucratif» essaie le plus souvent possible de nous refiler pour des transfusions des flacons de sang congelé (700 F) au lieu de flacon de sang normal (70 F) pour le même usage.

Mais dans l'ensemble, je pense que l'Assistance publi-

sur la question des entreprises extérieures et de la «privatisation». Mais quelles sont les conditions de travail des «travailleurs hospitaliers» eux-mêmes qui bénéficient du statut ?

Il y a un manque d'effectif général et personne ne pourrait soutenir que les ouvriers des entreprises extérieures soient là pour le palier. Au contraire, comme il n'y a plus de garçons et de filles de salle, les infirmières et aide-soignantes ont à faire davantage de travail de nettoyage proprement dit.

Le service de brancardage central que la direction a prévu pour transporter les malades est toujours insuffisant malgré la lutte qu'ils

ont menée il n'y a pas longtemps. Si bien qu'on est parfois obligé de déplacer des agents de «la loge» pour aider au brancardage.

Les travailleurs affectés aux soins des malades sont en nombre très insuffisant et l'administration a pour politique de «deshabiller Paul pour habiller Jacques». Si, dans un service, il y a six agents et qu'il en manque deux, on en enverra un dans un autre où il en manque trois. Lorsqu'on vient prendre son service, on trouve à la carte de pointage un petit mot : «Vous allez dans tel service pour deux jours».

En neurologie où le service est très pénible car il y a des malades invalides à «bouger», par exemple pour les faire asseoir au moment des repas, il y a une infirmière et une aide-soignante pour 89 lits. Impossible dans ces conditions à l'heure des repas de répondre tout de suite à un malade qui sonne pour un bassin, de changer un malade qui a la diarrhée. Si on met trop de temps ou si l'on a une perfusion, les repas seront mangés froids.

En psychiatrie, il y a souvent une personne pour 20 malades et quand 2 ou 3 sont «agités», cela fait juste. La nuit le personnel est encore plus restreint et il y a souvent une personne seule par poste.

Et bien sûr c'est cette surcharge de travail qui explique les arrêts-maladie dont se plaint tant l'administration ?

Quand il y a beaucoup de travail et pas assez d'effectif on ne peut tenir le coup plus d'un certain temps. On est crevé ; on s'arrête. En plus, on ne peut disposer des repos comme on voudrait, vu justement le manque d'effectif. On en vient à avoir des repos à récupérer. L'administration qui parle d'«absentéisme», est pleinement responsable de cet état de choses. D'ailleurs pour montrer son hypocrisie, elle s'attache à compter dans les effectifs les élèves alors qu'elles sont payées 500 F par mois et qu'elles sont là théoriquement pour apprendre leur travail.

informations générales

Chambéry

Après une nuit passée au commissariat

UN HABITANT MEURT D'«ALCOOLISME»

Jean Paul Taconnet, 48 ans, est mort lundi matin à l'hôpital de Chambéry. Il venait de passer la nuit dans une chambre de sécurité du commissariat de Chambéry.

A deux reprises, durant le week-end, les policiers l'avaient interpellé pour «état d'ivresse», à la demande d'un garagiste et de deux patrons de bar.

A chaque fois, l'interne n'avait pas pensé nécessaire de l'hospitaliser, certificat à l'appui. Aussi il fut gardé la nuit au commissariat dans une chambre de sécurité.

D'après la police, l'agent de garde aurait découvert M.Taconnet inanimé et blême dans sa cellule :

«Immédiatement transféré à l'hôpital, il devait y succomber d'une crise d'éthylisme». L'hôpital précise que M.Taconnet «n'est pas mort à l'hôpital» sans en dire davantage. La famille de M.Taconnet n'a reçu aucune explication. Une mort de plus survenue dans un commissariat dans des circonstances «mal définies», cela mériterait d'être signalé. D'autant qu'on connaît la «réputation» de la police de Chambéry et notamment de son commissariat.

N'est-ce pas là qu'il y a quelques années, un jeune homme nommé Thévenin s'était soi-disant pendu dans une cellule où il aurait fallu être acrobate pour pouvoir le faire.

Accidents du travail

Aucune sécurité sur un chantier : un mort, deux blessés graves

Cela s'est passé vendredi dernier sur le chantier de l'échangeur du boulevard des Tchécoslovaques à Lyon. 3 ouvriers étaient en train de démolir avec des marteaux pneumatiques un mur de soutènement de 2,50m de haut et d'une dizaine de mètres de long. Ce mur était soumis à très forte pression du fait de la boue et de la

pluie. Il a cédé ensevelissant sous une avalanche de pierres et de boue les 2 ouvriers. Aucune précaution n'avait été prise par l'entreprise ; aucune barrière de protection n'avait été installée !

Deux ouvriers ont été grièvement blessés. Le troisième ouvrier marocain, père de deux enfants, est mort.

DES DOCUMENTS MARXISTES LENINISTES FRANÇAIS DE 1965-1968

LA VERITE EST REVOLUTIONNAIRE

Editorial du numéro 1 de l'Humanité Nouvelle (février 1965)

RAPPORT DE LANCRY

Rapport présenté par Jacques Jurquet au nom du Bureau politique de la FCML au congrès constitutif du Mouvement communiste français (marxiste-léniniste), en juillet 1966.

RAPPORT DE PUYRICARD

Rapport politique présenté par Jacques Jurquet au congrès constitutif du Parti communiste marxiste-léniniste de France, les 30 et 31 décembre 1967.

Republié par les Éditions du Centenaire dans : Jacques Jurquet

ARRACHER LA CLASSE OUVRIERE AU REVISIONNISME

(30 F l'exemplaire)

En vente à :

E-100 24, rue Philippe de Girard 75010 - Paris (par correspondance)

Les Herbes sauvages 70, rue de Belleville 75020 Paris

La Force du Livre 33, rue René Leynaud 69001-Lyon

TARIFS D'ABONNEMENTS

Pli ouvert Pli fermé

| | | |
|-----------------------|-------------|-------|
| 1 mois (22 No) | 32 F | 70 F |
| 3 mois (66 No) | 95 F | 210 F |
| 6 mois (132 No) | 190 F | 400 F |
| Soutien | 300 F | 500 F |

CCP : L'HUMANITE ROUGE

No 30 226-72 - La Source



«MISTRAL MON AMOUR»

Un livre réalisé par un groupe de jeunes de la cité Paul Mistral de Grenoble

La cité Paul Mistral, un quartier populaire de Grenoble. De grands immeubles de béton logent près de 5 000 habitants sur quelques 8 ha. C'est une cité essentiellement ouvrière (70 % des habitants). Les immigrés représentent 27 % de la population. Les jeunes y sont nombreux (52 % des habitants ont moins de 20 ans).

Ils souffrent beaucoup du chômage, de la répression et du racisme. Les gosses s'ennuient. De plus, cette cité a «mauvaise réputation» : la presse locale (Dauphiné Libéré) n'arrête pas de répandre des calomnies sur ce quartier dans le but de justifier et d'appeler la répression et la venue des flics. Face à cela, un groupe de jeunes ont décidé de faire connaître la vérité sur cette cité. Ils vous présentent «Mistral mon amour».

Voici un interview fait avec un des jeunes qui ont participé à la création de ce livre.

— Est-ce que tu peux expliquer qui a fait le livre et comment l'idée est partie ?

Ce qui nous a surtout touché, c'est les gosses du quartier (de 2 à 15 ans) qui sont nombreux, qui traînent et on s'est dit on va axer au maximum le livre sur les gamins du quartier.

— Tu peux dire pour quoi ?

Ils ne sont pas beaucoup accueillis à la Maison pour tous qui s'adresse à des jeunes plus âgés.

La Maison de l'enfance est loin de suffire. Quel est l'avenir qu'ils vont avoir dans cette cité ? Ils sont probablement condamnés à passer toute leur enfance et toute leur jeunesse dans ce quartier, pas mal de familles ont de très gros retards de loyers et ils n'auront aucune chance de changer de quartier car les HLM ne leur donneront rien d'autre.

On a eu recours à des interviews, on a pris des photos avec des gamins, on a repris des observations, des sentiments qu'émettaient les gamins du quartier.

— Vous avez été combien à faire ce livre ?

On a été au moins 25 à avoir touché le livre de près ou de loin. Depuis, il y a encore plus de jeunes qui participent à sa vente, aux expositions et débats qu'on fait... Mais il y a un noyau d'une dizaine qui y ont participé régulièrement et techniquement.

— Est-ce que avant de faire des interviews, des photos, vous les avez préparés ensemble ? Est-ce que ça a donné lieu à des discussions ?

Pendant deux mois complets on a eu des réunions toutes les semaines. Le choix des photos a été collectif, les jeunes qui passaient dans la Maison pour

tous aussi ont donné leur avis. Les bandes dessinées ont été faites d'après les interviews dont ils ressortaient des idées très concrètes et qui revenaient constamment.



Les articles ont été décidés et répartis à l'avance, mais ils ont été relus et modifiés tous ensemble.

— Quels sont les problèmes auxquels se heurtent les jeunes du quartier ?

Le chômage. Les jeunes n'ont aucune formation. Dans la période qu'ils ont passé au bahut, c'était pour arriver à la limite de leur scolarité pour pouvoir se tirer parce que ça ne les intéressait pas.

Ils ont envie de travailler pour avoir du fric, c'est sûr, mais tant qu'ils n'auront pas un métier qu'ils aiment entre les mains, eh bien les mecs ne seront pas motivés pour bosser. Ensuite il y a les problèmes familiaux, affectifs etc.

tracts...

Pour les flics, le commissaire Galmiche sait bien que ça ne va pas entre les flics et les jeunes de la cité. Quand ils arrêtent un jeune de la cité, même avant de lui demander ses papiers il a déjà ramassé une raclée et quand les flics viennent sur la cité même pour un accident, ils se font tabasser.

Le commissaire recherche un débat avec les associations de quartier, la Maison pour tous, mais nous, les jeunes de la Maison pour tous, nous refusons ce débat tant qu'ils ne reconnaîtront pas un dossier fait par un animateur qui dénonce la répression contre les jeunes de la cité.

— Est-ce que tu peux expliquer pourquoi la cité Paul Mistral a une si mauvaise réputation sur Grenoble ?

Dans le livre on n'explique pas toutes les raisons de la délinquance, mais simplement par un article on explique comment on devient un voyou, comment ils naissent dans un certain contexte comment ils sont influencés par la télévision, le cinéma.

babyfoot etc.) la Maison pour tous est un lieu où les jeunes s'organisent. Par exemple il y a l'«Uppercut» qui est un journal rédigé par des jeunes du quartier. Le premier numéro est parti pour riposter contre une campagne de calomnies du Dauphiné Libéré contre les jeunes qui soi-disant tortureraient les animaux, puis il y a eu des articles sur le racisme, le chômage, l'école, la répression etc.

L'an passé, il y a eu un comité qui s'est créé contre le chômage et la répression. Cette année, il y a en commun avec d'autres associations de quartier, une commission santé qui se bagarre pour avoir un médecin sur le quartier.

Quand on a su qu'on allait construire une bretelle de l'autoroute juste au bord de la cité on a bloqué la circulation avec d'autres habitants de la cité et le lendemain le Dauphiné Libéré a passé un tout petit article disant : «Les habitants de la cité Mistral manifestent contre le manque de crédit pour la construction de l'autoroute» !!!

— Qu'est-ce que les gens du quartier pensent du livre ?

Nous le vendons moins cher aux habitants du quartier pour qu'il soit accessible à tout le monde (5 F au lieu de 10). Nous allons faire une exposition-vente sur le marché un dimanche.

Les gens le trouvent bien mais lui reprochent d'être incomplet. Nous avons fait attention que dans un premier temps le livre n'ait pas une tournure politique trop prononcée car pour les gens du quartier la politique est encore quelque chose de tabou qui est réservé à certaines gens.

— Poux-tu conclure ?

Ce que l'on cherche sur tout, c'est le débat, la discussion avec les gens du quartier, avec d'autres quartiers de Grenoble qui sont eux très passifs. Ils subissent la répression, la mauvaise réputation qu'on leur fait sans qu'il y ait le moindre soulèvement.

On a déjà discuté avec des jeunes de ces quartiers (comme Teisseire ou l'Abbaye) qui sont prêts à faire quelque chose. On veut montrer avec le livre qu'il est possible de faire face à la répression et aux calomnies.

Vous pourrez commander ce livre à :

Maison pour Tous Mistral, Drac, 21, rue Albert Thomas 38100 Grenoble
Prix : 10 F plus frais de port.

Un poème contre le pessimisme et l'individualisme

Nous avons reçu ce poème d'un camarade. Nous publions des extraits de la lettre qui était jointe au poème. Dans cette lettre, il explique les raisons que nous avons d'être optimistes même si parfois, nous sommes en proie au découragement.

Je vous envoie le poème ci-joint que j'ai écrit d'abord dans le but de fixer sur le papier, pour moi-même, les raisons de notre optimisme révolutionnaire. En effet, il y a des moments, fugitifs, de relatif découragement.

Il faut les surmonter, les transformer en leur contraire, une volonté révolutionnaire redoublée. La poésie peut y contribuer, comme l'étude, la critique et l'autocritique et la lutte quotidienne avec les masses.

Si je vous l'envoie, c'est que je pense que ce poème peut ainsi encourager d'autres camarades, renforcer leur résolution, les aider à envisager les choses du point de vue de la révolution mondiale en marche.

Le monde tout entier est tangage et roulis.
Chaque jour plus nombreux, les peuples sont hardis
A brandir
La volonté d'en finir
Avec les temps maudits.

Comme des fleuves confluents
Des quatre points cardinaux,
Les voici bousculant
Les pas trop lents du temps :
Métallos de Paris, Turin et Chicago,
Mineurs de Bolivie, ouvriers de Pologne,
Combattants des maquis de Timor et d'Afrique,
Paysans de Tatchai, immigrés de Martigues...
Et des millions de bras sonnent à l'unisson,
A toute volée,
Le tocsin qui annonce la fin du vieux monde.

Tendons l'oreille à tous ces chants
Du monde nouveau qui s'ébranle
Et nous ici
Accélérons le pas
A la cadence des combats en crue !
Arrachons nos semelles à la boue du vieux monde !
Chaussons nos bottes de sept lieues !



— Est-ce que la réalisation du livre a permis de discuter de ces problèmes et de voir comment c'est possible de les résoudre ? Par exemple le livre soulève le problème du racisme et des flics...

Le but de livre est de faire connaître le quartier pour montrer que c'est un quartier qui a été abandonné pendant plusieurs années mais qui ne veut pas le rester encore longtemps. Les jeunes le comprennent et c'est ça qui est important.

Nous avons discuté des problèmes comme le racisme et nous avons l'intention de dénoncer chaque fois tous les actes racistes avec des affiches, des

On n'a pas cherché à rendre les mecs moins voyous, mais on veut qu'ils comprennent pourquoi ils volent, si c'est qu'ils ont besoin de fric, ou s'ils veulent imiter les grands hold-up qu'on voit à la TV.

On veut démonter le mythe de la cité Mistral tel que le présente le Dauphiné Libéré. Rien qu'en vendant le bouquin, on voit des gens qui écarquillent les yeux : «Quoi ! la cité Mistral ! Ils osent faire un livre !»

— Il y a un article «Maison pour tous-Maison du peuple, pourquoi pas ?» A quoi cela correspond ?

L'article a été discuté. En fait en dehors des activités traditionnelles (ski,

L'Humanité Rouge

LA CRISE VITICOLE EN LANGUEDOC - ROUSSILLON ET LE COMBAT DES TRAVAILLEURS DE LA VIGNE

DE «L'UNITE DE LA VITICULTURE» A «L'UNITE REGIONALE»

ou quand la bourgeoisie viticole veut conserver la direction

Comme nous l'avons déjà vu en détail plus haut, les contradictions entre d'une part la bourgeoisie viticole de la région Languedoc-Roussillon et d'autre part l'État et la bourgeoisie monopoliste portent sur la question du faible taux de profit de la première.

De là découle toute une série de prises de position de cette couche qui peut profiter des postes dont elle dispose dans les organismes «professionnels» pour essayer d'entraîner la masse des viticulteurs à défendre ses intérêts à elle ; cela au nom bien sûr de «l'unité de la profession».

Ce qu'il faut voir clairement, c'est que la bourgeoisie viticole, même derrière la dureté de ses positions — d'ailleurs purement verbales — ne remet nullement en cause les fondements économiques et politiques d'un régime, le capitalisme, qui sont à la base de la crise viticole, comme de la crise générale qui secoue actuellement l'économie capitaliste toute entière dans notre pays.

Ce que la bourgeoisie viticole attaque, c'est ce qu'elle appelle le «libéralisme économique» ou les «excès» du grand capital qu'elle identifie un peu trop facilement à «Paris» (nous verrons pourquoi).

Ce qu'en réalité, elle entend par «libéralisme économique», c'est la possibilité pour les grands monopoles capitalistes de faire la loi partout suivant la sacro-sainte loi du profit maximum, et avec l'aide d'un État entièrement à leur solde. Les magnats du vin peuvent trafiquer et frauder comme bon leur semble. Ils seront de toute façon «couverts» par l'appareil d'État.

La bourgeoisie viticole ne peut être satisfaite d'une telle domination monopoliste. On comprend alors que sans s'opposer au régime même, elle préfère ce qu'elle appelle le «dirigisme économique», au «libéralisme». Ce qu'elle entend par dirigisme en réalité, c'est la possibilité pour elle d'avoir droit au chapitre et de régler le marché du vin, toujours bien sûr au nom de l'ensemble de la «viticulture méridionale», pour ses propres intérêts de classe. Ses «revendications» vont tout à fait dans le sens de leur besoin de développement. Elle axe ses mots d'ordre sur la «lutte contre les importations», sur la «lutte contre la fraude et les trafics», c'est-à-dire ce qui représente à ses yeux des «excès» de la part du gros négoce. Bien sûr, elle tâche de faire de ces mots d'ordre ceux de la masse des petits viticul-

teurs, petits viticulteurs à temps partiel et même des ouvriers viticoles.

«Le dirigisme économique viticole détermine une valeur d'équilibre entre l'offre et la demande... Le libéralisme outrancier devient très vite le terrain favori de la foire d'empoigne. Mais de ces deux vérités, la voie devient étroite et difficile... Il apparaît de plus en plus que la seule issue soit celle d'un centre régulateur, imposant des disciplines strictes de production, de commercialisation...»

Voilà en quelques lignes résumée la position de cette classe par la plume de l'un de ses représentants les plus connus, Maffre de Baugé, ex-président de la Fédération nationale des producteurs des vins de table et des vins de pays, dans son livre «Vendanges amères».

La crise viticole pour cette bourgeoisie viticole a sa source dans le déséquilibre du marché. D'où le soutien qu'elle apporte de tout son poids au projet d'un Office du vin qui puisse contrôler le marché.

Or, à la suite des luttes importantes du début 1976 des viticulteurs méridionaux, l'État a mis en place un «office du vin». Mais cet office est entièrement contrôlé par l'État et la bourgeoisie viticole, bien que siégeant dans cet «office» ne peut faire aboutir sa «lutte contre les excès» et le «libéralisme». Elle demande donc un «véritable office du vin» qui puisse lui garantir l'écoulement de sa production à un prix rémunérateur pour son capital.

A propos de l'office actuel, Maffre de Baugé dira : «L'administration s'agit beaucoup pour nous faire prendre en considération l'intérêt que représente l'office. Les dirigeants viticoles, après de nombreuses réunions de leurs instances, finissent par accepter d'y siéger momentanément, sans le continuer, ceci, afin d'éviter de se voir reprocher leur absentéisme et de saisir cette occasion pour ne rien accorder. Très vite, d'ailleurs, ils pourront juger les limites de cet animal chétif, au pelage galeux».

Comme on l'a vu précédemment, isolée, cette couche ne représente pas grand chose, à côté des milliers de travailleurs de la vigne. Face à l'État et au gros négoce, pour ses propres intérêts, la direction du mouvement viticole lui est donc indispensable.

Pour de nombreuses raisons historiques, qu'il serait trop long d'évoquer ici, la bourgeoisie viticole a bénéficié, jusqu'à aujourd'hui, d'une assez grande audience parmi les viticulteurs. Cela lui a permis tant bien que mal d'assurer ses profits alors que la ruine et l'exode touchaient gravement et de façon continue les viticulteurs les plus pauvres.

Cette situation, à la faveur de la crise viticole, est en train de se bouleverser. La bourgeoisie viticole a de plus en plus de mal à dominer le mouvement, à maintenir une unité artificielle du «monde viticole» sous sa direction et pour son profit. Les travailleurs de la vigne sont eux, réellement pris à la gorge par la crise, et comme on l'a vu l'an passé, leur détermination au combat est grande.

L'affrontement de Montredon, le 4 mars 1976, va être l'occasion pour les représentants de la bourgeoisie viticole, de lancer leurs grandes attaques contre la «violence» et les «excès» de la base ; autrement dit, de la masse des travailleurs de la vigne.

Cette «violence» et ses «excès» des travailleurs de la vigne font peur aux représentants de cette couche, car ils sont incapables de les contrôler, et cela pourrait tôt ou tard, remettre en cause leurs intérêts.

Maffre de Baugé exprime tout cela assez bien quand il écrit : «Si Paris pouvait voir cela, comprendre ce qui mûrit doucement à l'ombre! ... J'ai l'impression de vivre un cauchemar. Il faudrait courir pour échapper à la bête... Sa gueule recherche avidement sa proie, elle s'appelle violence... Ne voyez-vous pas qu'elle va mordre les gens pacifiques et les contaminer?»

Il écrit encore : «Je devrais le protéger (le peuple vigneron) de lui-même, car l'excès de malheur l'incite aux actes extrêmes parfois insensés!».

Les accords au sommet entre les «dirigeants» viticoles et les directions syndicales CGT et CFDT qui interviendront pour la manifestation du 5 février 1976 seront une occasion pour prêcher le calme et les «défilés-promenades».

«La violence agricole exprimait la solitude du combat paysan. Nous ne sommes plus seuls, dès lors la violence devient inutile, voire dangereuse» dira encore Maffre de Baugé à la tribune du rassemblement du 5 février à Montpellier.

Or, prêcher la «non-violence» et la modération, c'est demander tout simplement aux travailleurs de la vigne de tendre la joue gauche quand on vient de leur gifler la droite.

Cela n'est pas acceptable. Cet appel ne sera et ne pourra être entendu. Mais dès lors, la bataille d'idées autour de cette question ne cessera de se développer. C'est une bataille vitale pour le mouvement des travailleurs de la vigne, dont le résultat fera qu'ils parviendront ou non, à prendre en mains eux-mêmes leur affaire, ou qu'ils se laisseront guider par des représentants d'une classe dont les intérêts, malgré les apparences, sont diamétralement opposés.

Maintenir une prétendue «unité de la viticulture», sur des mots d'ordre de pacifisme et de modération, n'est pas très aisé face à un peuple travailleur qui est à bout.

La bourgeoisie viticole utilisera une autre carte, celle de l'unité régionaliste : le monde occitan.

Ici, il ne s'agit pas pour nous de nier les questions culturelles occitanes, qui elles sont bien réelles.

Mais la bourgeoisie régionale et donc la bourgeoisie viticole du Languedoc-Roussillon trouvera dans l'occitanisme matière à ressouder une unité viticole quelque peu brisée par tant de tergiversations et de «concertations» avec les représentants de l'État et du gros négoce.

Sur le plan des idées, le régionalisme pour la bourgeoisie est une sorte de voile qui lui permet d'effacer les contradictions de classes sur le plan de la région, en opposant le «peuple occitan» (dont elle dit faire partie) et Paris. Développée par elle, l'occitanisme, lui permet de jeter la confusion sur les causes réelles de l'exploitation paysanne et de la crise viticole.

Celles-ci ne sont plus à rechercher dans la logique du développement capitaliste, mais dans l'opposition de la «région» toute entière au «pouvoir jacobin». Cela permet d'éviter une question de taille : la différenciation de classe sans cesse approfondie de toutes les classes et couches qui composent ce fameux «monde viticole». Car le fait est là : la masse des ouvriers agricoles, petits viticulteurs à temps partiel et viticulteurs moyens de la couche inférieure, ne cessent de s'appauvrir, alors que la bourgeoisie viticole et les viticulteurs moyens de la couche supérieure continuent de s'agrandir.

(A suivre)